

LA MAISON DE LA CULTURE DE TOURNAI

recrute

Un(e) animateur(rice)

La Maison de la culture de Tournai, centre culturel transfrontalier, a pour but de contribuer à l'exercice du droit à la culture des populations dans une perspective d'égalité et d'émancipation. Il poursuit les objectifs définis dans le décret des centres culturels du 21 novembre 2013 ainsi que dans le décret des arts de la scène du 12 octobre 2016.

Description de fonction :

L'animateur(rice) assure ses fonctions sous la responsabilité du directeur, de la coordinatrice de la programmation et de la coordinatrice administrative et financière.

Il/elle conçoit des projets/programmes d'animation conformes au décret des Centres Culturels et aux finalités de la Maison de la culture de Tournai en éventuel partenariat avec des associations.

Il/elle a un rôle d'organisateur(rice), responsable de projets, mais aussi de conseiller(ère). Il/elle veille à harmoniser ses actions avec celles des autres membres de l'équipe dans un souci de cohérence globale du programme d'activités.

Il/elle est le responsable des projets/programmes dont il (elle) gère l'animation et établit les budgets.

Il/elle organise son travail et sollicite la collaboration de l'équipe autour des projets dont il (elle) a la responsabilité.

Il/elle est responsable de la recherche de sources de financements pour la mise en œuvre de ses projets.

Il/elle assure la mise en place de la structure et des moyens nécessaires à la réalisation du projet dont il/elle évalue les résultats pour réajuster les méthodes.

Sous la responsabilité du directeur, et en collaboration avec la coordinatrice programmation et la coordinatrice administrative et financière il/elle mène à bien des projets en cohérence avec l'esprit du nouveau décret des centres culturels et du nouveau décret des arts de la scène et développe des projets en lien avec la relation culture école et la médiation des publics. Il/elle assure l'ensemble des animations qui entourent ces activités.

Dans le cadre de sa mission vers le milieu scolaire, il/elle présente, promotionne et développe des actions de médiation autour des activités du centre culturel et du centre scénique dans les écoles (maternelles, primaires, secondaires et supérieures).

Dans le cadre de sa mission de médiation avec les publics, il/elle réfléchit aux différentes actions à mener autour des projets du centre culturel et du centre scénique et à la manière de sensibiliser et attirer de nouveaux publics.

Profil

Savoir-faire

- Posséder une bonne connaissance du secteur culturel
- Pouvoir proposer des projets éclectiques, en phase avec les activités d'un Centre culturel et d'un centre scénique
- Respecter l'esprit artistique, l'institution, la thématique de l'événement
- Etablir et entretenir des contacts

- Négociateur des contrats
- Gérer un budget

Savoir-être

- Disponibilité
- Intégration dans une dynamique d'équipe
- Sensibilité artistique
- Curiosité
- Bon sens de la communication
- Ouverture d'esprit
- Analyse critique
- Sens de l'anticipation
- Capacité à négocier
- Sens du travail d'équipe

Cadre professionnel

L'animateur(rice) travaillera dans le secteur associatif, dans une équipe composée de 24 personnes. Il/elle sera rattaché(e) de façon hiérarchique à la coordinatrice de la programmation, à la coordinatrice administrative et financière ainsi qu'au directeur.

Les horaires de travail seront irréguliers et liés aux besoins et impératifs de l'activité de l'association.

Formation/expérience

Conditions d'acceptation de la candidature :

- Etre détenteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long ou universitaire (Bachelier ou master).
- Etre détenteur du permis de conduire B.

Une expérience significative dans le secteur culturel sera un atout.

Contrat

Passeport APE.

CDI temps plein

Rémunérations : échelle barémique de la CP 329.02

Engagement prévu le 01/10/2018

Candidature

Les candidatures sont à adresser pour le 15 août 2018 à l'attention de :

Maison de la culture de Tournai
M. Philippe Deman, directeur
Boulevard des Frères Rimbaut
7500 Tournai

Les candidatures doivent comprendre une lettre de motivation manuscrite ainsi que le curriculum vitae et doivent impérativement être envoyées par courrier postal.